

N°659 – 05/10/2023

## L'importance de renseigner les registres !

Cette année encore, de nombreux collègues nous contactent suite à des incidents de plus en plus fréquents dans les établissements. Afin de vous couvrir et de faire remonter des situations parfois délicates.

**Le registre Santé Sécurité au Travail**  
**Le registre de signalement de Danger Grave et Imminent**

Plusieurs possibilités s'offrent à vous afin de faire remonter vos difficultés sur le terrain. [Lire la suite](#)

## Réunion d'Informations Syndicales secteur Saint-Dié

Vous exercez sur le secteur de de Saint-Dié? Nous vous proposons une RIS à l'école Jacques Prévert, le **lundi 16 octobre de 16h45 à 19h45** afin d'échanger, poser vos questions sur votre carrière, vos difficultés éventuelles, ou aborder tout autre sujet. pour rappel, ces heures sont déductibles des 108. Vous êtes intéressé.e, alors inscrivez-vous par le biais de ce formulaire ou contactez-nous directement. [Le lien](#)

## Webinaire : l'école maternelle, une école engagée contre les inégalités

Pour ce premier webinaire de 2023 – 2024, le 12 octobre prochain à partir de 17 h 30, **le Sgen-CFDT vous propose de venir échanger** avec ses invité.e.s autour du rôle fondamental de **l'école maternelle dans la lutte contre les inégalités**. Vous pouvez, si vous êtes adhérent.e, vous y inscrire via le formulaire en lien, [lire la suite](#)

## Reclassement... Mais de quoi parlez-vous ?

En tant que **stagiaire** dans un des corps de l'Éducation Nationale, vous êtes automatiquement classé-e **au 1er échelon** de la [grille des salaires](#). Mais en tant que nouvel agent qui accède à un corps d'enseignement, d'éducation ou d'orientation **vous avez le droit à un reclassement en fonction de vos services antérieurs**. La règle est fixée par un décret tout récent (décret [2023-729 du 07/08/2023](#)) qui recense les différentes situations. [Poursuivre la lecture](#)

## AESH et AED : vers une évolution des statuts ?

Depuis la Conférence Nationale du Handicap, les annonces faites par le Président visant à regrouper les statuts des AESH et des AED dans un statut d'Accompagnant à la Réussite Éducative (ARE) suscitent beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations.

Que savons-nous aujourd'hui ? [Lire notre article](#)

## Reproduction par reprographie d'œuvres protégées dans le premier degré

Le BO du 28 septembre 2023 publie la mise en œuvre du contrat du 23 juin 2023 concernant la reproduction par **reprographie d'œuvres protégées**  
**À l'école maternelle, le nombre moyen de ces photocopies est de 26 pages par élève et par an ; à l'école élémentaire, il est de 54 pages.**  
Il est rappelé le caractère exceptionnel de ces reproductions, l'annexe précise ces contraintes pour le premier degré, par

exemple : « Le nombre de pages de reproduction par reprographie d'œuvres protégées ne peut excéder, au cours d'une année scolaire, 80 pages par élève. Ce nombre constitue un maximum absolu au-delà duquel les personnes responsables de la diffusion des reprographies seront considérées comme s'étant placées en dehors du présent contrat. »  
[Pour en prendre connaissance entièrement](#)

## Prise en charge partielle des abonnements de transport

Le taux de prise en charge est relevé à 75 % au lieu de 50% à compter du 1er septembre 2023 dans la limite du plafond mensuel qui s'élève à 96.36€ depuis le 1er janvier 2023. [Formulaire en lien sur Partage](#)

## Appel à candidature – Postes ASH

La DSDEN 88 recrute : poste d'enseignant à la MECS du foyer de Razimont à Epinal, poste de DACS à la SEGPA du Collège de Bruyères, les candidats doivent transmettre leur candidatures pour le 12/10/2023 dernier délai. [Sur Partage](#)

## Concours

[Avis d'ouverture CRPE session 2024](#)

[Ouverture des inscriptions CAPPEI et CAPPEI par VAEP](#)

## Actualité CFDT

### L'ERAFP met le frein sur les énergies fossiles

Après d'intenses travaux préparatoires, le Conseil d'administration de l'Établissement de retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) a pris une décision qui durcit nettement **les conditions d'investissement dans les entreprises liées aux énergies fossiles**. Les représentants de la CFDT poursuivront leur action dans les sens de la **responsabilité sociale et environnementale**, à l'ERAFP comme dans tous les organismes ou établissements ayant à gérer des choix d'investissements. [Les détails](#)

## Mobilisation du 13 octobre 2023

### TOUS MOBILISÉS POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

S'inscrivant dans le mouvement européen syndical en faveur des salaires décents, la CFDT appelle, en intersyndicale, à manifester le 13 octobre. En France, comme partout en Europe, l'inflation et le pouvoir d'achat sont la préoccupation n°1 des travailleurs et des travailleuses. C'est le sens de cette date commune avec nos voisins européens : montrer un monde du travail uni contre l'austérité et pour de meilleurs salaires, et faire entendre ses préoccupations.

***Dans les Vosges, la manifestation aura lieu à Epinal à 14h00 place Foch. (devant la préfecture)***

**Soyons nombreux, mobilisés unis contre l'austérité et de meilleurs salaires ...**

## Bons plans

◆ **Pour l'égalité entre les garçons et les filles à l'école** : Ce dossier de l'académie de Lille vous propose des projets « clé en main » pour les trois cycles de l'école primaire [A découvrir ici](#)

◆ Une sélection de ressources pour couvrir les programmes de **sciences des cycles 1, 2 et 3**, sur le [site de la main à la pâte](#)

◆ **Carte CEZAM : Les cartes 2023 sont en vente au Sgen-CFDT** au tarif de 8.50 € pour les adhérents au Sgen, 4.50 € pour leur conjoint et 17 € pour les personnes non adhérentes au Sgen-CFDT. N'hésitez à nous contacter. Le site de CEZAM <https://www.cezam.fr/cezam>



**Restons en contact: SGEN-CFDT  
Vosges**

**Pour contacter les représentants du personnel :  
Isabelle ARTIGUE, Sonia PETETIN, Hervé  
LUCHIER, Damien KNIBIEHLY.**

**[88@sgen.cfdt.fr](mailto:88@sgen.cfdt.fr)**

**[4, rue Aristide Briand](#)**

**BP 334 88008 EPINAL CEDEX**

**03 29 82 00 82 ou 06 76 07 27 88**

**[En savoir plus →](#)**

Adhésion: **[Bulletin d'adhésion](#)**

**Se syndiquer :**

**C'est nécessaire et c'est utile !**

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour: réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ... Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

**[En savoir plus →](#)**